

[Text]

I think that concludes my questions. Are there any others?

Senator Lefebvre: I have one point, yes, Mr. Chairman. We met with similar difficulties in Newfoundland. Some committee members will remember that when the fishermen's union appeared before the committee, they explained that for many years there has been a rebate available to fishermen for the federal tax on fuel. There is also a provincial tax. However, due to a lack of schooling, and because there are quite isolated villages, many people were not aware that such a measure was available to them to assist them. Those who did know about it did not know how to go about getting it.

I am told that the provincial government in Newfoundland, with respect to the tax on fuel for fishermen, issued ID cards to the fishermen. They do not pay the tax to begin with so that it is easier for everyone. The government does not collect it, it does not have to pay a civil servant to collect it and it does not have to send out another civil servant to repay it. The fishermen do not have to fill out any forms. He just does not pay the tax to begin with.

Someone has suggested that if this infamous GST is ever levied, certain people could be issued with an ID card so as not to pay the tax to begin with. Then we would not have to fool around with paper shufflers from Ottawa trying to collect the tax.

Senator Barootes: Through you, Mr. Chairman, I ask that our researchers provide us with some information as to this important group in the Arctic North, of whom this witness speaks. What would a family of three, four, five or six obtain in social assistance plus family allowance and whatever benefits might be forthcoming? It sounds to me, from what the nice lady has said, that benefits in the far north appear to be less than what they are south of the sixtieth parallel. If so, that would be tragic.

The Chairman: I will take this opportunity to thank Ms. Maniapik. She has brought a new dimension to us. She speaks from her heart. I know that it has been a difficult trip for her and I think it has been very worthwhile.

Senator Perrault: Hear, hear!

Ms. Maniapik: Can I say one last thing? I would like to apologize for not having been prepared in one or two areas. I only found out two days ago that I was invited to appear.

Senator Perrault: Good work!

The Chairman: Honourable senators, our next witness is scheduled for 3.30 p.m. We will adjourn until that time.

The committee adjourned until 3.30 p.m.

The committee resumed at 3.30 p.m.

The Chairman: Honourable senators, I again call the meeting to order. I apologize to the witnesses from the Northwest Territories Teachers' Association for the delay of 25 minutes'

[Traduction]

Je n'ai pas d'autres questions. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il en poser?

Le sénateur Lefebvre: J'en ai une, monsieur le président. Nous avons rencontré des difficultés similaires à Terre-Neuve. Certains membres du Comité se souviendront que le syndicat des pêcheurs nous a expliqué qu'il existe depuis de nombreuses années une ristourne offerte aux pêcheurs au titre de la taxe fédérale sur les carburants. Il y a également une taxe provinciale. En raison du manque d'instruction, cependant, et du fait qu'il y a des villages très isolés, beaucoup de gens ne sont pas informés de cette mesure qui leur est destinée. Ceux qui en ont entendu parler ne savent pas comment faire pour toucher la ristourne.

On me dit que le gouvernement provincial de Terre-Neuve, pour ce qui est de la taxe sur les carburants payés par les pêcheurs, a émis des cartes d'identité à ces derniers. Ainsi, ils sont exonérés de la taxe au moment de l'achat, ce qui facilite les choses pour tout le monde. Le gouvernement ne la perçoit pas dans le cas des pêcheurs, n'a donc pas à payer un fonctionnaire pour la percevoir ni à dépêcher un autre fonctionnaire pour la rembourser. Les pêcheurs n'ont pas de formulaires à remplir puisqu'ils ne paient pas la taxe initialement.

Quelqu'un a lancé l'idée que, si cette détestable TPS est jamais mise en œuvre, on pourrait délivrer une carte d'identité à certains afin qu'ils n'aient pas à la payer en premier lieu. Ils n'auraient ainsi pas à se débattre avec des bureaucrates d'Ottawa voulant percevoir la taxe.

Le sénateur Barootes: Par votre intermédiaire, monsieur le président, je voudrais demander à nos documentalistes de réunir quelques renseignements sur ce groupe important de l'Arctique dont parle le témoin. Combien touche une famille de trois, quatre, cinq ou six, sous forme d'aide sociale, plus les allocations familiales et autres prestations applicables? Il me semble, d'après ce que cette aimable dame nous a dit, que les prestations dans le grand Nord sont bien inférieures à ce qu'elles sont au sud du sixantième parallèle. Si c'est vrai, c'est tragique.

Le président: Je vais saisir cette occasion pour remercier M^{me} Maniapik. Elle nous a ouvert une nouvelle perspective. Elle parle du fond du cœur. Je sais que cela a été un voyage difficile pour elle et je pense qu'il en a valu la peine.

Le sénateur Perrault: Bravo!

Mme Maniapik: Pourrais-je ajouter une dernière chose? Je suis désolée de n'avoir pas été préparée sur un ou deux sujets. Je n'ai appris qu'il y a deux jours que j'étais invitée à comparaître.

Le sénateur Perrault: Excellent travail!

Le président: Honorables sénateurs, notre prochain témoin va comparaître à 15 h 30. Nous allons lever la séance jusque-là.

La séance est levée jusqu'à 15 h 30.

La séance reprend à 15 h 30.

Le président: Honorables sénateurs, nous allons reprendre la séance. Je prie les témoins de l'Association des enseignants des Territoires du Nord-Ouest d'excuser ce retard de 25 minutes,